

COMPTE RENDU DU **CONSEIL MUNICIPAL** **DU 20 DÉCEMBRE 2021**

Présents : F.HINDRÉ- A.LUCAS - N.THOMAS- A.DAVID -S.ABRAHAM-
P.THOMAS-S.LE MÉE- M. .PINÇON- J.M.VIDELOT.

Absents excusés : L.LAINÉ donne pouvoir à F.HINDRÉ
S.GILLOT donne pouvoir à A.LUCAS

Mme N.THOMAS a été désignée comme secrétaire de séance.

MISE A DISPOSITION

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait de la commune de Saint-Caradec de recruter pour 7h/semaine le lundi Mme LANG.

Actuellement, Mme LANG effectue 28h/semaine à Grâce-Uzel, 3h30 à Saint-Hervé et 3h30 à Saint-Thélo.

Les communes de Saint-Hervé et Saint-Thélo ayant recruté un agent, un terme sera posé à cette mise à disposition, parallèlement à une nouvelle mise à disposition à la commune de Saint-Caradec qui donnera lieu à convention.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour cette mise à disposition.

ATTRIBUTION DES LOTS « Rénovation ancienne salle des fêtes »

Après analyse des offres, la commission d'ouverture des plis réunie le 15 décembre propose de retenir les entreprises suivantes :

N° LOT	DESIGNATION LOT	ENTREPRISES	MONTANT
1	Démolition-Gros œuvre	Infructueux	
2	Ossature bois-Charpente	PINCEMIN	30 838,41 €
3	Couverture	SEFRA	25 052,53 €
4	Bardage métallique	PCB	23 000,00 €
5	Menuiseries extérieures aluminium	PINCEMIN	43 968,42 €
6	Doublages-Cloisons	ACI	34 156,42 €
7	Menuiseries intérieurs bois	PINCEMIN	12 322,63 €
8	Peinture	GRIFFON PEINTURES	25 000,00 €
9	Revêtement de sol	SARPIC	12 739,00 €
10	Faux plafonds	SOQUET	22 417,90 €
11	Serrurerie	RENOUARD	21 210,00 €
12	Plomberie-sanitaire ventilation	LUCAS	34 986,05 €
13	Electricité-Chauffage	LUCAS	36 572,14 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les offres et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au marché.